

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie réuni le 16 juin 2015 à la Préfecture de la région Haute-Normandie, installé par Monsieur le Préfet de la Région Haute-Normandie, et en présence de M. Pierre PONROY, Contrôleur Général de l'EPF Normandie et M. Patrick MOREL, Agent Comptable de l'EPF Normandie,

VU le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009 et n°2014-1732 du 29 décembre 2014, l'ordonnance n°2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n°2011-1900 du 20 décembre 2011,

SUR la présentation lors du Conseil d'Administration,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
PROCEDE A L'ELECTION DU BUREAU**

Président

M. Sébastien LECORNU

Vice-Présidents :

1^{er} : M. Luc LEMONNIER

2^{ème} : M. Dominique GAMBIER

3^{ème} : M. Sébastien LECLERC

4^{ème} : M. Jérôme NURY

5^{ème} : 1 représentant du Conseil Régional de Basse-Normandie à définir

6^{ème} : 1 représentant du Conseil Départemental de la Manche à définir

7^{ème} : M. Jean-Paul LEGENDRE

Membres du Bureau :

M. Emmanuel DARCISSAC

M. Michel PATARD-LEGENDRE

Mme Geneviève GOSELIN-FLEURY

M. Lionel AVISSE

M. Xavier HUBERT

Mme Agnès FIRMIN-LE BODO

Mme Françoise GUILLOTIN

M. Michel de BEAUCOUDREY

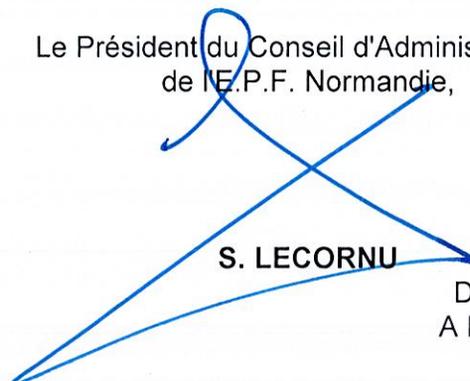
M. Patrick BERG

.../...

Les noms manquants des deux Vice-Présidents seront proposés lors du prochain Conseil d'Administration de l'EPF Normandie.

Le Président du Conseil d'Administration
de l'E.P.F. Normandie,

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,



S. LECORNU



L. BOLLOTTE

Délibération approuvée
A Rouen, le
Le Préfet,

02 JUIL. 2015

Pour le Préfet
et par délégation,
La Secrétaire Générale
pour les Affaires Régionales



Sylvie HOUSPIC